

Comité de pilotage Avesnoiseries du 25 juin 2022

Jérémie TONDEUR / Gabriel LEBRUN / Emanuela LEBRUN / Stéphane SYMOND / Nicolas DOSEN

Rappel du COPIL : toutes les décisions sont prises par la COPIL et non le bureau / Il faut être adhérent pour participer au COPIL.

Aux vues des conditions sanitaires stables, le COPIL redevient uniquement en présentiel pour maintenir au maximum le lien social entre les adhérents.

Chapiteau pour le spectacle :

Au dernier moment, la société Hexactitude n'a pas eu les homologations pour le chapiteau prévu pour le spectacle (celui abritant scène + tribune). Ils sont donc dans l'incapacité de nous fournir celui demandé. Le chapiteau proposé en remplacement ne peut pas couvrir la scène plus les tribunes mais seulement les tribunes.

En parallèle, une structure a été trouvée (avec un autre prestataire) pour couvrir la scène. Il y aurait donc sur le site deux structures distinctes et non une seule.

Le coût global de location plus de montage sera réduit.

Validé par le COPIL

Matériel :

Tout est en cours et les derniers points matériels comme les barrières pour ceinturer le site sont réglés.

Electricité : un tarif jaune est mis en place : plus stable et moins onéreux qu'un générateur.

Montage :

Du fait des aléas de chapiteau, le montage sera également beaucoup plus rapide. Les différentes équipes passeront 1 ou 2 jours pour chaque structure. Il n'y aura donc qu'une nuit à prévoir pour l'hébergement.

Sécurité :

Extincteurs : la mairie mettra à disposition le nombre qu'il faut parmi les 25 qu'elle a.

Tables et bancs :

Les tables et bancs n'ont pas été réservés lors de la commande des chapiteaux. Il faut donc trouver des tables et bancs. Environ une centaine de tables et 200 bancs.